

FONDS DE REVITALISATION CEPHEID

Dispositif spécifique pour les entreprises ayant des projets créateurs d'emplois sur le Pays de Cocagne

CEPHEID a signé une convention de revitalisation avec l'Etat, suite à la réorganisation de son site de Maurens-Scopont.

Ce dispositif a pour objectif de **contribuer au développement d'activités économiques** et à **la redynamisation des centres-bourgs** en apportant un appui aux entreprises et commerces qui se développent sur le périmètre du dispositif et créent des emplois pérennes.



VOUS ENVISAGEZ

- Un développement de votre entreprise entraînant des créations d'emplois
- La création ou la reprise d'un commerce ou d'une activité artisanale en centre-bourg
- Des investissements liés à la reprise d'un commerce (immobiliers, aménagements, matériels, ...)
- Des recrutements pour soutenir le développement de votre activité

LE FONDS CEPHEID DE SOUTIEN À L'EMPLOI ET AU DÉVELOPPEMENT PEUT SOUTENIR VOTRE PROJET



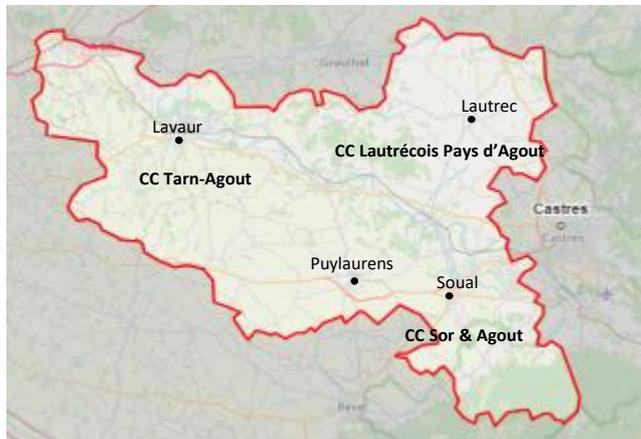
Ce fonds est composé d'une palette d'outils, mobilisables par les entreprises éligibles, afin d'appuyer et structurer leur développement :

- Pour les **entreprises en développement**, une subvention pouvant aller jusqu'à 3 500 € par emploi créé (dans la limite de 5 emplois par projet), versée après la période d'essai validée.
- Pour **la création ou la reprise d'un commerce ou d'une activité artisanale située dans un centre-bourg du territoire**, l'octroi d'une aide plafonnée à 10 000 € pour permettre de :
 - recourir à des expertises externes nécessaires à la structuration ou au suivi du projet,
 - financer des travaux d'aménagement d'un local commercial,
 - boucler le plan de financement ou les investissements nécessaires à l'exploitation du local.

Ces aides sont cumulables avec les dispositifs de financement publics.

POUR EN BÉNÉFICIER, IL VOUS FAUT :

- Être une **entreprise industrielle, artisanale, de services ou agricole de moins de 50 salariés**,
- Être implantée ou souhaiter se localiser sur le PETR du Pays de Cocagne : **Communauté de Communes Sor & Agout, Communauté de Communes Tarn-Agout, Communauté de Communes Lautrécois-Pays d'Agout**
- Avoir un **projet de développement**, de création ou de reprise d'activité
- **Recruter en CDI ou en CDD+6 mois** avec un maximum de 5 emplois par projet (ce recrutement doit être une création nette d'emploi et ne pas venir remplacer un départ sur un poste existant)
- **Ne pas avoir procédé à des licenciements pour motif économique** dans les 12 derniers mois, ou ne pas être couvert par une décision d'autorisation d'activité partielle pour difficultés économiques à la date de la demande
- **Être à jour** de vos cotisations sociales et fiscales



VOUS SOUHAITEZ SAVOIR SI VOTRE PROJET EST ÉLIGIBLE ?

Contactez l'équipe projet qui vous apportera son expertise, en toute confidentialité, dans :

- la formalisation de votre projet
- son analyse économique et financière
- votre recherche de collaborateurs
- vos besoins en financement ou en accompagnement

Sous réserve de l'éligibilité de votre projet et de la constitution d'un dossier de demande complet, ce dernier sera présenté au comité d'engagement.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Prenez contact avec l'un des partenaires de CEPHEID, qui vérifiera l'éligibilité de votre projet et vous accompagnera dans la démarche pour mobiliser ces aides.



CC SOR & AGOUT

Ingrid LARRIEU - 05 63 72 84 84
ingrid.larrieu@communautesoragout.fr



CC TARN-AGOUT

Céline ESCRIBE - 05 63 41 89 12
direction.poleeconomie@cc-tarnagout.fr



CC LAUTRECOIS – PAYS D'AGOUT

Sylvain RAVIER - 05 63 70 52 67
developpement@cclpa.fr



CCI TARN

Valérie VINAY - 05 67 46 60 00
v.vinay@tarn.cci.fr



CMA TARN

Mayeul LABORDE - 06 47 36 05 20
mayeul.laborde@cm-tarn.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

Laure VINSANT LE LOUS - 05 63 48 83 77
l.vinsant-le-lous@tarn.chambagri.fr



Marion DURANTHON
marion.duranthon@le30fab.com

Valérie DUPONT-WELLER - 06 23 76 63 14
valerie.dupontweller@le30fab.com